



Le Carrefour des Opinions

2 €
2,50 \$

Volume 14

www.lecarrefourdesopinions.ca

Un crime est un crime. Un meurtre est un meurtre.

Jean-Paul Kozminski

4^e Tribune interactive du Commerce International sur « L'Art de négocier avec la Chine »

Christian Martin

Québécoise de souche

Catherine Kozminski

Il faut amender le Projet de loi 21

Catherine Kozminski

Excès de la droite

Michel Frankland

Hypocrisie 3

Zénon Mazur

L'impact de l'Internet : de Gutenberg à la technologie informatique?

Abel Arslanian

Violations systématiques des droits de l'homme par le parti communiste et la république socialiste du vietnam

Me Lam Chan Tho

Varsovie et le Sphinx, une commémoration

Alicja Myszkowska

Renforcement de l'action communautaire des policiers

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Québec : renaissance d'un joyau

Kheira Chakor

Le charme de la Polonaise Malgorzata Kubala séduit au Canada

LE CARREFOUR DES OPINIONS

Fryderyk Chopin-Pauline Viardot, amitié amoureuse

Malgorzata Kubala

Seun Kuti Et Egypt 80, "Many Things"

Yves Alavo

nos commanditaires



Pierre Arcand,
Député de Mont-Royal
Ministre des Relations
internationales et
Ministre responsable de la
Francophonie



Christine St-Pierre,
ministre de la Culture,
des Communications



sommaire

Volume 14

Un crime est un crime. Un meurtre est un meurtre.	3
4e Tribune interactive du Commerce International sur « L'Art de négocier avec la Chine »	4
Québécoise de souche	11
Il faut amender le Projet de loi 21	12
Excès de la droite	15
Hypocrisie 3	16
L'impact de l'Internet : de Gutenberg à la technologie informatique?	18
Violations systématiques des droits de l'homme par le parti communiste et la république socialiste du vietnam	20
Varsovie et le Sphinx, une commémoration	25
Renforcement de l'action communautaire des policiers	27
La ville de Québec : renaissance d'un joyau, Portrait	30
Le charme de la Polonaise Malgorzata Kubala séduit au Canada	32
L'âne du petit Didier	32
Fryderyk Chopin-Pauline Viardot, amitié amoureuse	33
Seun Kuti Et Egypt 80, "Many Things"	34

Comité de Rédaction

M. Abel Claude Arslanian
M. Jean-Paul Kozminski
M. Zénon Mazur

*Les articles reflètent des opinions des auteurs et non forcément
l'opinion intrinsèque du Carrefour des Opinions*

Contacts

mazur.z@videotron.ca
1365, avenue Beaumont
Ville Mont-Royal, Qc
H3P 3E0
PO Box : 65541

Présentation graphique

Jean De Marre

L'éditorial

Un crime est un crime. Un meurtre est un meurtre.

Jean-Paul Kozminski



Quelles que soient les « raisons » ou plutôt les « déraisons » qui motivent, ceux ou celles qui commettent des crimes au nom de « l'honneur » je demeure abasourdi, hébété. Qui peut rester insensible?

D'où vient cette « déraison »? Quel est celui ou celle qui a dit ou écrit que l'honneur est sauf lorsqu'une femme est lapidée, excisée, arrosée d'acide, mutilée, voilée-violée, « emburganée »?

Qui donne cet Ordre? Qui le justifie?

Il y a au Québec des maisons pour femmes battues. Il est des « hommes » ici, comme ailleurs, qui aiment contrôler leur femme, leurs enfants, leur chien et qui mettent leur force virile et leurs muscles au service d'un désir de pouvoir, de puissance, d'assujettissement des autres, plus faibles autant que possible. Un lâche est un lâche.

Nous avons, au Québec et au Canada, des lois à respecter. Une juridiction d'origine religieuse ne saurait être au dessus des lois de notre pays et rejeter en fait la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la Charte Canadienne des droits et libertés et la Charte Québécoise des droits et liberté de la personne.

Considérant que tout être humain possède des droits et libertés intrinsèques, destinés à assurer sa protection et son épanouissement.

Considérant que le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires, constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix.

En conséquence, est-ce que les conditions d'informations de nos valeurs sont suffisamment élaborées et divulguées avant immigration ? Les nouveaux immigrants, acceptent-ils ou partagent-ils nos valeurs? Acceptent-ils nos valeurs, le livre sacré de NOS Chartes?

Leur dit-on que le non-respect de nos lois est sanctionné tout comme dans les autre pays d'ailleurs? Leur dit-on que l'acte criminel se termine par la privation de liberté, d'amendes et par un casier judiciaire qui, comme une cicatrice, ne peut s'effacer avec le temps?

Jeter l'opprobre, faire un amalgame n'est pas mon habitude et je ne le ferais certainement pas aujourd'hui. Je suis outré, peiné, et déçu en particulier pour tous ces Hommes et jeunes qui nous arrivent d'ailleurs. Comme moi, il y a 45 ans, ils sont enthousiastes, fiers, bien éduqués et ont une formation qui apporte beaucoup au Québec non seulement sur le plan social, culturel mais aussi sur le plan économique grâce aux réseaux de contacts de leurs pays d'origine.

C'est pourtant malheureux de constater que le taux de chômage dans bien des communautés soit si

élevé. La question donc se pose inévitablement. « certains employeurs ne veulent pas recruter d'immigrants, soit par racisme, soit par peur de gérer des accommodements raisonnables ». Dixit M. Nourredine Belhocine, DG MIRS, dans le courrier du Sud du 23-07 :

Dans un contexte de criminalité pour l'honneur ou au nom de la religion, comment ne pas être peiné, alors que de nombreux décrets séparent les préceptes ou les lois religieuses de ceux de l'État. Il est difficilement acceptable donc de réaliser que des gens sous les fondements, disent-ils, de leurs religion ou de leur culture puissent semer la discorde, le désordre.

Compte tenu de la multiplicité des religions s'il n'y avait pas les lois de l'État comme dénominateur commun, le déséquilibre et le désordre seraient synonyme d'anarchie.

J'aimerais entendre des leaders religieux dénoncer les crimes contre l'humanité et agir en bon catalyseur afin d'effectuer une symbiose de l'entente raisonnable entre toute communauté.

Les entendre dire que le cœur de l'homme doit être avant tout du bon bord, celui de la raison, de la compréhension, de la tolérance et de l'amour et en particulier du respect de l'AUTRE serait un baume efficace pour le maintien de l'ordre

ÊTRE HUMAIN, simplement. Est-ce trop demandé?

« L'Art de négocier avec la Chine »

Christian Martin



Alors que la crise financière affecte bien des entreprises et par contre coup les diverses associations commerciales du Grand Montréal, l'Association des maisons de commerce extérieur du Québec (AMCEQ) et le Carrefour des communautés du Québec (Carrefour) ont décidé de lancer, le 16 juin 2009, une tribune interactive sur l'art de négocier avec la Chine. L'événement était sous le patronage de la Banque Laurentienne et avait pour conférencier principal l'Honorable Pierre Pettigrew, ex-Ministre des affaires étrangères et du commerce international.

Cette tribune offrait :

1. Un regard sur la Chine
2. La présentation d'un succès d'opérations commerciales avec la Chine
3. Un forum préliminaire à propos du « World Expo Shanghai 2010 »
4. La confirmation de l'annonce d'une mission commerciale à Shanghai.
5. Une interaction entre le public et les panélistes et autres intervenants qui a permis de clarifier des questions touchant les différences culturelles, les techniques de négociation, le financement des opérations internationales et la sécurisation transactionnelle.

La Tribune

La salle de bal du Holiday Inn Sélect du vieux Montréal était comble. Des panélistes de haut calibre ainsi que des experts en commerce, reconnus pour leur compétence internationale, des banquiers, des assureurs, des traders et des dirigeants de PME se partageaient le plancher. L'interaction entre les experts, les panélistes et le public était animée par Claude Tardif, V.P. de l'AMCEQ, et par Christian Martin, président de l'AMCEQ et de Carrefour. Ils assuraient le rythme soutenu du débat. Des sujets tout à fait pertinents étaient au programme. Ils touchaient au marché de la Chine mais également le savoir-faire commercial et les différences culturelles entre les parties et la façon de matérialiser l'accord par un contrat.

L'ouverture de la séance a été faite par Carlos Leita, économiste en Chef de la Banque Laurentienne qui démontra que la Chine, malgré la crise financière demeure un pays avec une croissance de l'ordre de 8% et un marché intéressant à prospecter.

Santoso Hanitijo, spécialiste en affaires commerciales (Chine), a été le premier panéliste à intervenir. Il a confirmé que la peur du socialisme brandie par certains pour contrecarrer les échanges avec la Chine n'est plus un obstacle au commerce avec la Chine. L'ouverture manifestée par

la Chine à l'économie de marché en a fait un pays plus socialo-capitaliste que communiste. Il a affirmé de plus que le Canada dans son approche économique et sociale est bien plus socialiste que la Chine. Ses conseils étaient de savoir bien écouter son interlocuteur chinois et de valoriser l'approche amicale avant d'espérer conclure une entente, car la conclusion d'un accord commercial se base d'abord sur la confiance entre les parties. Il a aussi mis en garde ceux qui naïvement font des affaires sans prendre les précautions élémentaires, notamment les investigations nécessaires au sujet des fournisseurs ou acheteurs chinois avant de développer des relations fermes.

Marie-Laure Liao, présidente de LP-Sourcing, femme dynamique, trader de premier choix qui commerce avec la Chine depuis plus de 15 ans, avait la dure tâche de parfaire le thème de cette demi-journée soit mettre en évidence l'art de négocier avec la Chine. D'entrée de jeu, elle renforça les commentaires du panéliste précédent, et présenta un contenu efficace qui anticipait les questions possibles. Elle a débuté par la négociation en spécifiant que le savoir-faire est un art. Elle a précisé que la Chine, qui compte 5000 ans de civilisation et maintenant plus d'un milliard d'habitants, est depuis 25 ans une économie mondiale moderne.

Elle a annoncé l'Expo-Shanghai 2010 qui a fait l'objet par la suite d'une présentation spéciale de la Ville de Montréal. Elle a expliqué le contexte politique, social et juridique et a démontré l'importance de démystifier la mentalité chinoise.

Pour citer quelques uns de ses conseils: «Ce n'est pas le savoir... C'est la relation personnelle – guan xi - qui prime». Les affaires sont l'aboutissement «des relations personnelles; l'équilibre entre faveurs données et faveurs reçues». Il faut savoir «cultiver les relations interpersonnelles et maintenir des relations étroites de façon à gagner le respect et la confiance». Elle a ajouté qu'«accepter les différences dans le respect» est essentiel pour la réussite des ententes commerciales.

Cette panéliste a donc répondu parfaitement aux attentes de cette grande question qu'était l'art de négocier avec la Chine. Elle fût bien appréciée et applaudie par tous.

Me Bernard Colas avocat, droit des affaires et du commerce international, est ensuite intervenu. En réponse aux deux panélistes précédents qui soulignaient que les chinois n'accordaient pas une importance primordiale aux contrats, il a dit comprendre fort bien les préceptes chinois, toutefois, il se refusait de concevoir que les chinois ne perçoivent pas le contrat comme une valeur intrinsèque. Il considère essentiel que l'entente entre les parties soit matérialisée par des obligations contractuelles à respecter de part et d'autre. En cas de litige il faut pouvoir se référer aux clauses contractuelles.

Michel Lapalme, directeur principal développement des affaires, Banque Laurentienne, après une brève histo-

rique de la situation économique actuelle, a parlé de la nature du risque financier et a sensibilisé l'opinion sur les questions essentielles que le banquier considère dans son évaluation, ce qui inclut le management, les conditions du marché et enfin les ratios qui valident les conditions de crédit.

Harold Riley, directeur principal de région de la EDC ainsi que l'intervenante Michelle Davy, agente de Co-face Canada, ont tous les deux mis l'accent sur leur partenariat. Ils sécurisent aussi bien les comptes clients domestiques qu'étrangers. Harold Riley a élaboré sur les nouveaux programmes de la EDC en matière de garanties offertes aux banques pour l'amélioration des conditions de crédits bancaires consentis aux clients.

Pierre Donato, directeur principal services internationaux, Banque Laurentienne, est intervenu pour clarifier les relations entre les garanties offertes et leur application par rapport aux lettres de crédit et à l'encaissement documentaire. Par ailleurs deux autres experts dans le commerce international, Karl Milville-de Chêne, président de Contacts Monde, et Benoît Couillard, président d'Assuraction, ont relancé le débat aussi bien sur les garanties offertes par la EDC que sur les assurances cargo.

La présentation du dernier panéliste, François Barrière, VP développement des affaires marché des devises Banque Laurentienne, a porté sur les statistiques économiques de la Chine et sur la nouvelle ère du DDR dans laquelle nous venons d'entrer soit ; le *De-leveraging*, *De-globalization* et *Re-regulation*. Il a décrit le USD comme faisant de « l'embonpoint planétaire...il devra maigrir. La Chine, la Russie et le Brésil ont

tous annoncé vouloir diversifier leurs réserves et leurs investissements à l'extérieur des États-Unis.

Cependant «Qui dit moins d'utilisateurs du USD ne veut pas dire un billet vert continuellement à la baisse.

Nous n'avons pas encore trouvé un remplaçant unique :

- L'Euro est l'aspirant #1 mais a les mêmes faiblesses que les États-Unis;
- La Chine n'est pas encore prête à relever le défi;
- Les «bons pays» sont nombreux mais trop petits;
- Les systèmes monétaires contrôlés ne fonctionnent pas à long terme. »

Selon François Barrière «Nous sommes donc toujours condamnés à subir la volatilité des marchés».

Trois autres conférenciers ont été appelés à faire la promotion du marché Chinois.

- Le premier secrétaire économique et commercial de l'Ambassade de Chine à Ottawa, M Dong Tao, a fait une présentation claire et bien structurée. Il a précisé qu'en 1978 la Chine s'est transformée en une économie de marché socialiste:

«Total foreign trade increased by 85 times from US\$ 20.6 billion in 1978 to US\$ 2.56 trillion in 2008. China has become the 3rd largest trading power in the world. » et affirmé au regard du Canada:

«China has become Canada's 2nd largest trade partner.»

Canada's direct investment in China, by the end of 2008, US\$ 6.2 billion invested in China from Canada, 10,008 Canadian projects operating in China.

China's direct investment in Canada, by the end of 2008, US\$ 3.75 billion invested in Canada»

- M Marcel Tremblay, responsable des Communautés culturelles Ville de Montréal a présenté avec un enthousiasme communicatif la future Expo-Shanghai 2010. La Ville de Montréal s'y réserve un magnifique espace au sein du secteur consacré aux meilleures pratiques urbaines. Une cinquantaine d'autres villes ont été retenues par les organisateurs. Cette exposition se tiendra du 1er mai au 31 octobre 2010 à Shanghai, sous le thème «Meilleure Ville, Meilleure vie».

Il est évident que les pays invités vont à cette occasion organiser des missions commerciales d'échange avec la Chine créant ainsi un vaste Carrefour de Trade international. C'est une occasion unique pour nos entreprises de s'ouvrir à ce marché.

- L'Honorable Pierre Pettitgrew a subjugué son auditoire par le récit de ses nombreuses expériences avec la Chine et par des anecdotes pertinentes et divertissantes à la fois. Le public lui a fait une ovation. Après l'événement Il a été interviewé sur l'art de négocier avec la Chine, à l'émission télévisée du point de presse économique de Gérard Fillion à RDI.

On peut aussi citer deux valeurs ajoutées à l'événement :

1. le témoignage du succès de l'entreprise Giolong International inc. présenté par son président Patrick Paradis, qui a parlé des difficultés surmontées et du succès de l'entreprise dans ses relations commerciales avec la Chine. Son entreprise a d'ailleurs reçu de l'AMCEQ/Carrefour une

plaque en reconnaissance de la performance de l'entreprise dans le domaine de la consultation en Chine.

2. La signature du livre d'or de la Ville de Montréal par les panélistes et les officiels ayant participé à la tribune.

Une journée bien remplie, bien organisée qui a pleinement satisfait les participants.

Deux témoignages en fin de colloque :

1. M Georges Berberi Directeur Export Clic Import Export « J'ai été impressionné par la qualité du contenu et de la façon dont les débats interactifs ont été menés. Bravo aux organisateurs! »
2. Ci-dessous un extrait de l'interview réalisée par Média Mosaïque :

« Duarte Miranda : «audacieux ... dans un contexte de crise économique»

L'homme d'affaires Duarte Miranda, banquier à la retraite, ex-vice président de la Banque Royale, qui «trouvait audacieux de parler d'affaires avec la Chine dans un contexte de crise économique» n'en revenait pas.

«Finalement, ce que j'ai vu aujourd'hui a été très inspirant et je suis persuadé que chaque participant qui était là en a tiré un avantage, chacun d'entre nous est parti avec des informations qu'on n'avait pas avant», a-t-il témoigné à l'issue du colloque au micro de «Média Mosaïque».

Conclusion

Compte tenu des différences culturelles entre le Canada et la Chine, cette tribune a permis d'aborder des éléments de réflexions permettant de mieux cerner les complexités pouvant survenir dans le cadre des négociations commerciales, qu'elles soient liées aux importations ou aux exportations de biens et de services. Malgré la crise financière, la Chine demeure un pays en pleine croissance et très attrayant quant à la diversité des produits « commercialisables » à des prix compétitifs et à la production rapide de masse permettant de réduire les prix à la consommation. Toutefois, le savoir-faire pour bien négocier et pour sécuriser ces transactions est d'une nécessité absolue.

Remerciements à tous nos collaborateurs et commanditaires

Banque Laurentienne
Manufacturiers et Exportateurs du Québec
Exportation et Développement Canada (EDC)
Association commerciale Hong Kong-Canada (ACHKC)
COFACE Canada
Groupe Export agroalimentaire
Association canadienne des importateurs et exportateurs
Contacts Monde
REPEX
Sogecom LRV Inc.
Shamika Resources.

Christian Martin

Président Carrefour & AMCEQ

Galerie de photos



interview à RDI du conférencier principal, l'Honorable Pettigrew de l'événement organisé par AMCEQ et Carrefour



Le Canada doit saisir les opportunités qui se présentent en Chine, selon Pierre Pettigrew



Salle comble du Holiday Inn Select



Experts Internationaux; de la Gauche vers la droite, Benoît Couillard Président Assurance, Pierre Donato Directeur principal International services Banque, Karl Miville de-Chêne Président ContactsMonde, Michelle Davy Agente de Coface Canada

Les panélistes à la signature du livre d'Or de la Ville de Montréal



Trois panélistes, de la gauche vers la droite Michel Lapalme Directeur Principal développement affaires et François Barrière VP Marché des devises, tous deux de la Banque Laurentienne et le directeur de région Harold Riley de la EDC



De la gauche vers la droite, trois panélistes, Carlos Leitao Chef économiste de la Banque Laurentienne, Santoso Hanitijo Spécialiste en commerce avec la Chine

L'équipe des congressistes



Signature du livre d'or Par Michel Wong
Administrateur de Carrefour en compagnie
de Marcel Tremblay responsable des
Communautés culturelles et Christin Martin
Président de Carrefour



Signature du livre d'or par Patrick
Paradis président Giolong International
en compagnie de son adjointe

Remise plaque de mérite à Giolong International
par Marcel Tremblay responsable des
communautés culturelles



Avant Plan de la Gauche vers
la droite Me Bernard Colas
(Avocat) et Pierre Donato
Directeur principal International
services Banque Laurentienne

En arrière plan Duarte
Miranda Homme d'affaires et
Ex VP RBC puis le premier
secrétaire Ambassade de
Chine M Dong Tao





Signature livre d'or Marie Laure Liao
présidente de M.L SOURCING

Conférencier principal
L'Honorable Petitgrew en
compagnie de Michel Wong
Administrateur de Carrefour



Signature du livre d'or par
François Barrière VP Marché
des devises, en compagnie de
son directeur principal Pierre
Donato (Banque Laurentienne)

Signature du livre d'or par
Pierre Donato directeur principal
service internationaux en
Compagnie du VP Marché devise
François Barrière



Québécoise de souche

Catherine Kozminski



Étant à la fois professeure de français langue seconde au niveau collégial et maman d'une petite fille autiste, je côtoie la différence tous les jours. Ah oui ! J'oubliais même que je suis aussi d'origine polonaise, puisque mon nom ne cesse de me trahir lorsque vient le temps de le prononcer, alors que ce n'est pourtant pas bien compliqué si vous essayez : KOZ-MIN-SKI. Voilà ! Vous avez réussi ! Donc, je tergiverse ... Je vis aux côtés de la différence depuis ma naissance, finalement. Bien que je sois née à St-Eustache, en plein cœur d'un milieu ultra francophone, que j'aie grandi sur la Rive-Sud de Montréal et que j'habite à Boucherville, jamais je ne suis parvenue à me sentir pleinement « Québécoise » en raison d'un simple nom de famille. Est-ce normal dans un univers aussi cosmopolite que le nôtre ? Souvent, lorsqu'il est question de « Québécois pure laine », je sursaute tellement l'expression me semble absurde dans la société d'aujourd'hui. Le « Québécois pure laine » fait-il toujours partie de notre monde ? N'oublions pas que cette dite société « de souche » a vu le jour en grande partie grâce à la venue d'immigrants dont faisaient partie avant toutes choses les colonisateurs venus de l'Europe et que ces derniers se sont appropriés les terres sur lesquelles vivaient des peuples autochtones depuis des millénaires.

Quand on y pense, même Elvis Gratton n'a jamais su comment se présenter à l'un de nos cousins français devant lesquels nous

devenons souvent plus complexés qu'autrement, ce qui nous pousse à trop bien vouloir « perler ». Croyez-le ou non, j'ai épousé un jeune homme qui n'a aucun sang « québécois », étant Français à 100%. Nos enfants ? Ils n'ont que 25 % de sang « québécois », étant majoritairement d'origine française et polonaise ! Comment vais-je alors leur expliquer leurs origines lorsqu'ils seront à même de comprendre le débat qui mine notre société plus que pluriethnique ? Vais-je leur répondre qu'ils ne sont pas des Québécois « de souche », même s'ils sont nés en sol québécois ? Comment pensez-vous que se sentent les immigrants et leurs descendants dans une société frileuse qui court encore après son identité faute de ne pouvoir se remettre d'une quelconque conquête où les combattants sont morts et enterrés depuis longtemps ?

Oui, j'ai trouvé ! Quand mes enfants me poseront un jour cette question fatidique : « Maman, sommes-nous Québécois ? », pour ne pas trop leur répondre, parce qu'en réalité, il n'y a pas de réponse, je citerai la célèbre et triste citation du film de Pierre Falardeau : « Moi, je suis un Canadien québécois; un Français, Canadien-français; un Américain du Nord, Français; un francophone québécois canadien; un Québécois d'expression canadienne française, française; on est des Canadiens américains francophones d'Amérique du Nord; des franco-québécois; des franco-canadiens du Québec; des Québécois canadiens C'est ça ! ».

Catherine Kozminski, M.A. French Studies, Queen's University

Francophone de la Francophonie

Il faut amender le Projet de loi 21

Monsieur Charest,

En tant que mère d'une petite fille de 6 ans 1/ 2 atteinte d'un trouble envahissant du développement apparenté à l'autisme, je m'adresse à vous afin que puisse enfin cesser ce jeu de ping-pong auquel semblent se plaire certains de vos ministres lorsqu'il est question de l'autisme. De fait, peut-être aurais-je la chance de vous apprendre aujourd'hui qu'une pétition circule actuellement à travers l'ensemble du Québec visant à faire amender le projet de loi 21 ou *la Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*. Il est donc simplement demandé au gouvernement « d'apporter une modification au projet de loi, pour reconnaître le droit, aux psychologues, de diagnostiquer des enfants ayant un TSA (Trouble du spectre de l'autisme) ou TED (trouble envahissant du développement) et de les référer pour traitement ». À ce qu'il me semble, cette requête n'est pas bien compliquée et engendrera des coûts moins exorbitants à la longue pour l'État, puisque le nombre d'enfants diagnostiqués autistes atteint des proportions pandémiques. Imaginez, Monsieur Charest, de voir les listes d'attente inhumaines, allant parfois jusqu'à deux ans, diminuer grâce à un simple ajout dans un dossier froid et impersonnel qui pourtant symbolise le mot « espoir » pour nous ! Imaginez le nombre de divorces évités, les dépressions de tous ces parents excédés et abandonnés que l'on pourrait prévenir. Comment se fait-il que nos enfants, qui incarnent la génération de demain, n'aient même pas accès à un simple diagnostic dans un délai raisonnable, lequel permettrait aux autres professionnels impliqués dans ce processus (orthophoniste, ergothérapeute, éducatrice spécialisée, psychologue, etc.) de mettre immédiatement en place un plan d'intervention adapté aux besoins de l'enfant ?

Un cerveau qui est malléable avant 5 ans

Ce que bien des personnes ne savent pas, c'est que le cerveau est plastique avant l'âge de 5 ans. Après, il sera fort complexe de désamorcer certains mécanismes ancrés dans le comportement des enfants autistes (rigidité extrême, hypersensibilité sensorielle, anxiété généralisée, etc.). Si, aujourd'hui, ma fille est à même de me dire chaque matin « maman, tu sais, je t'adore ! », si elle a appris à sourire à 4 ans, car elle est dyspraxique, à ne plus tomber à 5 ans, en raison de ses troubles moteurs associés à une hypotonie généralisée, à dormir à 6 ans parce qu'elle souffre d'insomnie, ce n'est certainement pas grâce aux services reçus du secteur public, non, Monsieur Charest ! C'est grâce à tous les organismes privés que nous avons subventionnés à la sueur de notre front et aux associations de parents qui ne savent plus où donner de la tête; c'est grâce à toutes ces personnes dévouées qui m'ont permis de continuer à croire encore que les choses peuvent changer, malgré la rage, l'injustice et l'abandon. Puisque Madame Lise Thériault ne répond pas à notre appel, que le Ministère de la Justice réfère le dossier au Ministère des Services sociaux, pourriez-vous, Monsieur le Premier ministre Jean Charest, au nom de toutes celles et ceux dont le quotidien ne repose que sur le mot « espoir », faire amender ce fameux projet de loi 21 une fois pour toutes ... Au nom des enfants autistes.

Catherine Kozminski

Mère d'une enfant autiste

Docteure Nathalie Poirier, psychologue spécialisée auprès de la clientèle TED/autiste

Montréal, ville
innovatrice,
solidaire,
unique, inclusive
créatrice, tolérante,
pacifique
équitable
sécuritaire...

ville.montreal.qc.ca/devsocial

Montréal 

En ce mois de la Francophonie, il est important de souligner le rôle incontestable du Québec au rayonnement et à la réussite du projet francophone aux quatre coins du monde.



Le XII Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Québec l'an dernier fut un grand succès et une source de fierté pour tous les québécois. La Francophonie compte aujourd'hui 70 États et gouvernements et plus de 600 millions de personnes sur 5 continents. Elle représente 11% de la richesse mondiale et 15% des échanges commerciaux de la planète. Nous avons tous avantage à mieux faire connaître la Francophonie, ses enjeux et ses succès.



Pierre Arcand

Député de Mont-Royal
Ministre des Relations internationales et
Ministre responsable de la Francophonie

3400 Jean-Talon Ouest, bureau 100
Montréal, Québec H3R 2A8
(514) 341-1151



Excès de la droite

Michel Frankland

La gauche est maternelle. Elle tombe facilement dans ce que j'ai nommé le complexe de l'Immense Maman. L'État constitue cette Maman toujours compatissante ; symétriquement, les personnes infantilisées – ce peut être un lutteur de 250 livres – n'ont que des demandes à la bouche. Comme les oisillons. Le coût pour la collectivité ? Ils vous répondront qu'il est indécent de parler de coûts dans un contexte de valeurs humaines. Entendons : la valeur humaine consiste au fond dans l'affirmation narcissique de leurs besoins au détriment d'une saine gestion.

La droite, alors, est-elle paternelle ? La réponse globale serait oui. Nous nuancerons plus loin. La droite table sur la capacité de l'individu à pourvoir à ses besoins. Elle est agacée par ce qu'elle considère l'envahissement étatique. Il y a au fond dans l'esprit de la droite une fierté masculine à régler ses affaires soi-même. Mais aussi, la certitude que la gestion de sa propre vie coûtera ultimement moins cher.

Sous ce dernier rapport, la droite m'apparaît moins objective qu'elle ne le croit. L'État peut en effet offrir des coûts moindres pour l'assouvissement des besoins collectifs. Le cas de l'assurance-maladie en constitue un exemple patent. Le coût des soins médicaux se trouve considérablement réduit par rapport à l'assurance privée. Vous trouverez facilement toute la documentation pertinente sur l'internet. L'explication en est simple. L'État sert dans ces cas de coopérative pour la collectivité. Les prix sont donc plus bas que ceux offerts par l'assurance privée. À la fois à cause du nombre considérable d'as-

surés, puisque toute la population s'y trouve englobée, d'où les économies d'échelle. Mais aussi parce qu'il n'y a pas plus d'intermédiaires.

L'explication de l'argument de droite sur l'assurance-santé fut exprimée on ne peut plus clairement par le candidat républicain à la Maison Blanche lors du dernier scrutin, John McCain. D'un air entendu, plein de mépris souriant pour «les rêveurs démocrates», il crut assommer la position de l'assurance étatique en santé par l'argument suivant : «Eux, ils ont un lourd intermédiaire ; nous, avec notre assurance basée sur notre choix personnel, nous n'en avons pas.» La grossièreté du raisonnement apparaît à l'évidence : l'assurance via une compagnie privée constitue un intermédiaire nettement plus onéreux.

On ne dira jamais assez comment même les aspects les plus objectifs et monétairement mesurables de la vie se trouvent imprégnés de sentiments. Comment se fait-il que les Républicains aient acheté cette idée idiote ? Comment se fait-il qu'un fonctionnaire de haut niveau, Nevil Chamberlain, délégué par le gouvernement anglais auprès d'Hitler, soit sorti de l'avion qui le ramenait en brandissant son texte fétiche ? Ce texte en effet, signé d'Hitler lui-même, affirmait que le Troisième Reich ne se lancerait jamais dans une guerre de conquête. La faiblesse commune à ces réactions tient à un mécanisme de défense bien connu des psychologues : la négation. Je n'aime pas une réalité, je la nie. Les Républicains, dans leur passion adolescente pour la réalisation de soi comme s'ils étaient encore au premier temps de

la République américaine, nient l'efficacité étatique de la médecine. De même, Chamberlain, craignant de tout son être une guerre qui s'annonçait, a concrétisé son refus de la réalité par la lettre-bonbon que lui a fourni Hitler.

Nous voilà donc devant un premier excès de la droite. Celui d'occulter une fonction étatique fondamentale, qui consiste dans sa nature coopérative.

Comprenons cependant que l'état ainsi conçu n'exclut en rien le mouvement coopératif créé pour aider des secteurs privés particuliers. Par exemple, les coopératives d'alimentation ou des pêcheries. Mais justement, l'intuition coopérative est tellement ressourçante que le gouvernement lui-même en tire des leçons de gestion.

Ce premier travers de la droite, de nier certaines fonctions coopératives de l'État, provient d'un mal plus profond. Dans l'esprit républicain américain, l'État est un moindre mal. Le chroniqueur de CNN, Anderson Cooper, l'avait fort bien exprimé lors de la dernière campagne américaine. Les démocrates, remarquait-ils, croient naturellement au gouvernement. Les Clinton, par exemple, ont utilisé au meilleur de leurs connaissances, les vertus de l'État pour le bienfait de la population. Mais les Républicains considèrent l'État comme un levier pour venir en aide aux amis.

Les excès de la droite s'avèrent encore pire lorsqu'on considère le cas de Milton Friedman. Ses excès dévastateurs feront l'objet du prochain article. Nous y verrons l'étendue des dommages structuraux et humains engendrés par le monstre de l'Université de Chicago.

Hypocrisie 3

Zénon Mazur



Plus je pense au sens du mot hypocrisie, plus j'y trouve des applications, surtout à l'approche de Noël, même si nous sommes encore très loin. Noël est une fête souvent associée à la religion catholique et à une date fixe. Pourtant, si nous faisons quelques recherches, nous trouverons cette date un peu contestable. Je me pose la question suivante : Que veut dire l'expression Joyeux Noël dans la bouche d'un hypocrite ?

Imaginons un chef qui vous déteste, mais qui vous envoie une carte avec ses meilleurs voeux de Noël, ou pire encore, qui vous le souhaite de vive voix. Vous lui répondrez alors la même chose et pourtant vous savez tout comme lui que vous n'en pensez rien. Mais on joue le jeu selon les convenances habituelles enracinées dans notre culture judéo-chrétienne. Un deuxième exemple d'hypocrisie survient lors d'un jour d'anniversaire dans nos milieux de travail (parfois

familial). Combien de nos adversaires et parfois de nos ennemis jurés nous disent alors : Bon Anniversaire...

Est-ce que les gens se rendent compte de cette hypocrisie bilatérale que nous propageons réciproquement ? J'en doute...

Certains gestes sont incrustés dans notre comportement comme faisant partie de la bonne éducation que nous avons reçue. Il faut être gentil, il ne faut pas vexer ceux qui nous entourent, il faut savoir vivre...

Savoir vivre au détriment de l'honnêteté morale ? Je ne sais pas ! J'ai beaucoup de difficulté à adhérer à ce genre de convenances. Il me semble que notre comportement est grandement influencé par un rituel de la religion catholique, l'acte de confession.

Il suffit d'avouer nos péchés et de les regretter pour que l'absolution soit garantie en échange d'une petite pénitence souvent plus qu'arbitraire. Une fois l'acte accompli, notre carte de crédit morale devient vierge et l'on peut recommencer comme auparavant. Par contre, si nous devions en plus réparer nos fautes, nous éviterions sûrement la récurrence et d'autres effets pervers de l'hypocrisie. Je ne prétends pas que l'hypocrisie soit la carte maîtresse de tout le monde, mais il suffit d'un petit pourcentage pour remettre en question la sincérité des vœux de circonstance. Quel dommage pour la majorité des gens honnêtes et sincères ! Oui, je rêve d'un monde idéal. Permettez-moi de rêver car c'est si agréable, mais le plus triste est de comparer nos rêves à la réalité.

sites à visiter...

Michel Frankland

site de bridge jugé incontournable par les experts

<http://pages.videotron.ca/lepeuple/>

Christine Schwab

psychologue compétente et extrêmement honnête avec ses clients
(pas de prolongation inutile de traitement)

www.cschwab.net

Henri Cohen

Un expert en pollution domestique et industrielle,

www.coblair.com



L'histoire de la langue française au Québec en est une de courage, de détermination et d'audace. Elle met en scène des générations d'hommes et de femmes qui, durant quatre cents ans, ont défié bien des probabilités pour bâtir un Québec où l'on peut aujourd'hui vivre en français.

La promotion du français demeure l'une des grandes priorités du gouvernement. Cela n'empêche cependant pas que chacun et chacune d'entre nous a une responsabilité à l'égard de la langue. Ensemble, nous devons participer à la promotion et au rayonnement du français au Québec.

Christine St-Pierre

**ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine,
responsable de la Charte de la langue française**

Québec

L'impact de l'Internet : de Gutenberg à la technologie informatique

«Savoir interpréter les informations sur le Net»

Abel Arslanian



L'Internet, bibliothèque gargantuesque, a apporté une révolution dans le domaine de la transmission des informations, des connaissances et du savoir. Le net regroupe environ 43 millions de sites d'où le danger de la vérification de la qualité du contenu et de la surveillance de sa véracité.

Sur le net, on retrouve en particulier beaucoup de renseignements sur les problèmes de santé : sont-ils tous exacts?

Ces informations, prises par les internautes, compliquent souvent la communication avec les professionnels de la santé. D'après certaines statistiques, plus de 53% de Nord-Américains consultent l'Internet en ce qui a trait à la santé.

Ceci amène les personnes qui consultent actuellement les professionnels de la santé à être mieux informés sur leurs maladies et les traitements éventuels : ils sont donc capables de discuter avec leur médecin, pharmacien etc. sur ce dont ils souffrent, le diagnostic, les nouveaux traitements et médicaments.

Cette façon d'utiliser les informations sur les problèmes de santé peut être considérée comme posi-

tive; par contre, ceux qui utilisent le web pour l'automédication sans consulter un professionnel de la santé courent un gros risque inutile.

Plus de 80% des patients vont surfer sur la toile pour aller trouver des informations qu'ils recherchent sur un sujet donné ou sur tel médicament.

L'avantage de l'Internet est qu'il nous fournit les renseignements rapidement en tapant quelques mots sans avoir à attendre son tour ou un rendez-vous chez son professionnel de la santé. Une fois l'information disponible, la question est de savoir si elle est adaptée à notre situation, si elle est valide, fiable et que faire de ce ramassis gigantesque de textes, lesquels sélectionner et comment les interpréter et les utiliser?

L'autodiagnostic et l'automédication ne sont pas sans risques et peuvent être une source de problèmes et d'angoisse.

Une personne mal renseignée sur le Net et qui irait consulter pour-

rait avoir une attitude négative et perturber la communication avec son professionnel de la santé; ce dernier pourrait avoir plus de mal à le convaincre des bienfaits ou du contraire à cause d'idées préconçues acquises sur le Net. Le danger d'un patient trop informé précocement sur le Net peut parfois induire le professionnel de la santé en erreur et peut aussi altérer la relation de confiance entre lui et son patient. Si une personne n'est pas convaincue du bien-fondé des recommandations qu'il reçoit de son professionnel de la santé, il risque de ne pas suivre le traitement que ce dernier lui propose.

L'Internet doit être utilisé comme une première source d'information afin de se faire une idée sur une maladie ou son traitement avant de consulter un professionnel de la santé et non pour faire un auto-diagnostic ou de l'automédication. Le professionnel de la santé va intervenir comme un expert capable de compléter les renseignements, de vous guider et personnaliser les renseignements qui seront mieux adaptés à votre cas car l'un des plus gros dangers est l'utilisation d'informations inadaptées à notre problème. Les renseignements recueillis sur Internet doivent ainsi

être considérés comme un complément d'information après la consultation du professionnel, pour nous rassurer en quelque sorte sur la validité des renseignements prodigués.

On retrouve quelques 100 000 sites sur la santé : il faut noter que seuls 20 000 d'entre eux peuvent être considérés comme valables ou créés par des organismes reconnus. Il y a certains critères de qualité à respecter avant de consulter des sites médicaux. Il faut que le site soit crédible, que son contenu soit précis, avec des références, avec des données probantes et qu'il ait une évaluation par des pairs avec une actualisation régulière de son contenu.

Il existe quelques sites appelés «répertoire» qui vont recenser des adresses Internet dont la qualité a été déjà contrôlée. Citons par exemple le site de l'Université Laval www.medicine.quebec.qc.ca/francais/repertoire.htm ou celui de l'University of Iowa www.vh.org.

Parmi les autres sites médicaux francophones, nous avons celui du Centre hospitalier universitaire de Rouen en France www.chu-rouen.fr/cismef et plusieurs autres.

On peut utiliser la cyberconsultation ou «Information» via les modems de recherches comme **Google** ou **All the Web**. Google recense plus de 3 milliards de pages dans plus de 30 langues www.google.com. **All the web** explore aussi plus de 3 milliards de pages et dans 49 langues différentes www.alltheweb.com

Enfin, il existe plusieurs banques de données valables :

- **Medline** (PubMed) qui indexe les articles de plus de 4000 revues biomédicales www.pubmed.gov
- **Medhunt** www.hon.ch/Med-Hunt/MedHunt_f.html
- **Toxnet** : banque de données sur les effets toxiques des médicaments et des produits chimiques www.toxnet.nlm.nih.gov

Pour terminer, il y a un site qui renseigne et donne de l'information aux voyageurs et qui est réalisé en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : Docteur vacances www.traveling-doctor.com/docvac

En conclusion, l'Internet reste un bon outil pour s'informer cependant le plus important reste ce qu'on fait de toute l'information reçue; est-ce que cette information est fiable et correspond à notre problème spécifiquement et est-ce qu'on va l'utiliser à bon escient?

Il ne faudra pas oublier qu'un outil électronique, aussi avancé technologiquement qu'il soit, ne pourra jamais remplacer la communication directe et interactive avec un vrai professionnel de la santé, en chair et en os, et qui va, selon les circonstances et nos symptômes, mieux nous orienter et mieux cibler le questionnaire et ainsi, intégrer l'ensemble des renseignements spécifiques à notre cas pour aboutir au bon diagnostic et suggérer la bonne médication.

Jean Laliberté CA, CGA

Compréhension des affaires

Vérificateur reconnu par Élection Canada

- États financiers, vérification
- Fiscalité des particuliers et de corporations
- Règlements de successions
- Crédit d'impôts R&D
- Tenue de livres informatisée, paye
- Démarrage d'entreprise
- Plan d'affaires, TPS, TVQ
- Implantation systèmes comptables informatisée



J.laliberte@qc.aira.com

Téléphone : (514) 282-9007 et (514) 365-3428
Télécopieur : (514) 282-9009

3470, Stanley, suite 302, Montréal, Qc. ; H3A 1R9

(à côté de la station Peel)

Plainte en vertu de la procédure 1503 :

Violations systématiques des droits de l'homme par le parti communiste et la république socialiste du vietnam

Me Lam Chan Tho



1 - Introduction

Nous, Peuples des Nations Unies, résolu

à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances,

à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites,

à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international,

...

Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion;

2.2.2 Loi sur la presse

L'article 1 de la Loi sur la presse définit

Le rôle et les fonctions de la presse

La presse en République socialiste du Vietnam est le moyen de communication de masse essentiel pour la vie sociale, le porte-parole des organismes du Parti, des organismes de l'État et des organisations sociales (désignés communément ci-après «organismes»), et le forum de discussion des citoyens

Alors que l'article 19 de la **Convention internationale des droits civils et politiques** permet à tous les citoyens d'exprimer leur opinion

par tous les moyens possibles, la loi sur la presse empêche toute diffusion d'information pour ceux qui n'appartiennent aux organisations contrôlées par le parti communiste vietnamien.

Cette limitation est encore affirmée dans l'article 6 de cette même loi sur la presse,

Article 6 : Droits et obligations de la presse

La presse a les droits et obligations suivants :

1- Fournir des informations exactes sur les actualités du pays et du monde conformément aux intérêts du pays et du peuple ;

2- Participer à l'élaboration et à la défense des politiques, des orientations du Parti, des réglementations juridiques établies par l'État et des résultats obtenus par le pays et par le monde, et assurer leur diffusion conformément aux finalités et objectifs des organismes de presse ; contribuer à la stabilité politique, à l'amélioration du niveau d'instruction de la population, s'efforcer de répondre aux besoins culturels sains de la population, conserver et valoriser les bonnes traditions du peuple, participer à la mise en place et au développement de la démocratie socialiste, participer au renforcement de la solidarité du peuple, à l'édification et à la défense de la République socialiste du Vietnam ...

La loi sur la presse vietnamienne ne permet à aucune organisation non contrôlée par le parti communiste vietnamien telle que l'Eglise Bouddhiste Unifiée, l'Eglise Hoa Hao, l'Eglise Cao Dai, ...) ou à un simple citoyen d'exprimer leur opinion, et de diffuser ses pensées. Cette loi est en contradiction flagrante avec le Pacte international relatif aux droits civils

et politiques et avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

2.2.3 - Loi sur l'édition

L'article 11 de la Loi sur l'Édition définit ainsi

Les organisations gouvernementales, les organisations politiques, socio-politiques et autres reconnues par le gouvernement peuvent créer une maison d'édition

Les maisons d'édition sont régies par la loi sur les sociétés

Comme pour la presse, les organisations non contrôlées par le Parti Communiste ne peuvent fonder une maison d'édition, le citoyen n'a pas la liberté d'expression. La presse et l'édition étant contrôlées par le parti communiste vietnamien, le citoyen n'est pas informé d'une manière véridique

2.3 - En résumé

La liberté d'expression, la liberté de presse et le droit à l'information ne sont pas respectées au Vietnam. Pire, elles sont bafouées

Dans beaucoup de cas, la loi vietnamienne est en violation avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

2.4 - Dix cas récents de violation des la liberté d'expression et de la liberté de presse

Cas n°1 – Pas de journal ou de maison d'édition indépendante

Au Vietnam, il n'existe aucun journal ou maison d'édition indépendante. Les organisations religieuses ne peuvent publier un journal pour informer leurs fidèles dont le nombre s'élève à plusieurs millions

Cas n°2 : Condamnation de 2 journalistes pour information sur la corruption

Le journaliste Nguyen Van Hai (33 ans) du journal Tuoi Tre et le journaliste Nguyen Van Chien (56 ans) du journal Thanh Niên ont été arrêtés le 12-05-2008 pour *abus de pouvoir dans l'exercice de leur fonction*. Ils avaient enquêté et publié des informations concernant la grande affaire de corruption connue le nom de PMU18, affaire touchant plusieurs membres éminents du parti communiste vietnamien.

Le 15 Octobre 2008, ils ont été condamnés à 2 ans de prison pour avoir dévoilé l'affaire de corruption s'élevant à plusieurs millions de dollars. M. Nguyen Viet Chien affirme être entièrement dans son droit et ne faisait que son devoir de reporter. Malgré les preuves apportées en faveur des accusés (suite au témoignage du général Pham Xuân Quac en charge de l'enquête du dossier de corruption), le tribunal a maintenu la peine demandée par le procureur.

Cas N° 3 : L'ingénieur Do Nam Hai

Diplômé en finances en Australie ; il est retourné au Vietnam en Janvier 2002 et travaille dans une banque commerciale.

De Juin 2000 à Aout 2001, Do Nam Hai sous le pseudonyme Phuong Nam a écrit 5 articles proposant un référendum permettant ainsi aux Vietnamiens d'exprimer leurs souhaits et de choisir leur système politique

En Août 2004, il a été arrêté dans son bureau par 5 officiers des forces de Sécurité qui l'ont interrogé durant

plus de 50 heures sur ses articles.

En Février 2005, sur ordre du gouvernement vietnamien, la banque a interrompu son contrat de travail, ceci en flagrant délit avec le code de l'emploi du Vietnam, et en violation avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Cas n° 4 : Les avocats Lê Thi Công Nhân et Nguyễn Văn Dai

Le 6 Mars 2007, les avocats Lê Thi Công Nhân et Nguyễn Văn Dai ont été arrêtés à Hanoi. La presse gouvernementale a fourni les raisons de cette arrestation : *Dai et Công Nhân ont un comportement anti-gouvernemental. Le service de sécurité de Hanoi précise que profitant de leur profession d'avocats, Dai et Công Nhân ont utilisé leur cabinet Thiên Ân pour faire de la propagande contre l'Etat. Công Nhân est membre du groupe 8406 et porte parole du parti Vietnam Thang Tien. La fouille dans leur bureau a permis de découvrir plus de 150 documents interdits dont des revues bimensuels, des déclarations pour la démocratie au Vietnam, des appels au boycott des élections des députés de la 12ème législature. Depuis décembre 2006, Nguyễn Văn Dai fait la propagande pour « le parti démocrate du 21 siècle », pour « le Parti Vietnam Thang Tien », pour le groupe 8406. les étudiants qui suivent les cours de Dai ont reçu des documents, de l'argent et des promesses de voyages d'études à l'étranger ou d'emplois*

D'après l'acte d'accusation n°28/CT des services de sécurité de Hanoi,

lu pendant le procès, les accusés possèdent des documents *falsifiant l'histoire du peuple, dénigrant le régime socialiste dirigé par le parti communiste, diffamant la politique de l'Etat concernant le syndicalisme et la classe ouvrière au Vietnam*

Le 11 mai 2007, un procès très bref a condamné Lê Thi Công Nhân à 4 ans de prison ferme suivis de 4 ans de réclusion, Nguyễn Van Dai de 5 ans de prison ferme et 5 ans de réclusion pour avoir fait la propagande contre la République Socialiste du Vietnam (article 88 du Code pénal)

Le tribunal d'appel a réduit les peines des accusés, respectivement 3 et 4 ans de prison ferme suivis d'une même période de réclusion

L'avocat Trần Lâm a commenté ainsi le procès de Lê Thi Công Nhân et Nguyễn Van Dai : *Grossière erreur commise par l'accusation : aucune preuve n'a été fournie, aucune argumentation n'a été avancée pour expliquer en quoi les documents cités sont fautifs*

Cas n° 5 : Bi mensuel Tu Do Ngôn Luân, le Révérend Père Nguyễn Van Ly

Le 30 Mars 2007, suite à un procès ultra court, le tribunal populaire de Thua Thien a condamné le révérend père Nguyễn Van Ly à 8 ans de prison ferme suivis de 5 ans de réclusion pour avoir fait la *propagande contre la République Socialiste du Vietnam* (article 88 du Code pénal)

Le bimensuel Tu Do Ngôn Luân est un ouvrage de plusieurs membres du groupe 8406, le rédacteur en chef étant le Révérend Père Chân Tin, le comité de rédaction comporte entre

autres le Révérend Père Nguyễn Van Ly, le Révérend Père Phan Van Loi, L'avocat Nguyễn Van Dai, le journaliste Nguyễn Khắc Toan.

Ce bimensuel est paru la première fois le 8 Avril 2006 pour informer le public et susciter des débats pour chercher des solutions aux différents problèmes (religieux, sociaux, politiques, ...) du pays, problèmes que le parti communiste ne peut résoudre par sa nature même de dictature. Malgré de nombreuses difficultés, ce bimensuel a sorti le numéro 62 le 1^{er} Décembre 2008 (au bout de plus de 2 ans et demi d'existence).

Le promoteur de ce bimensuel le Révérend père Nguyễn Van Ly, un des principaux collaborateurs l'avocat Nguyễn Van Dai ont été mis en prison. Le révérend Père Phan Van Loi qui a pris la place pour diriger le bimensuel, subit quotidiennement des pressions du pouvoir : intimidation, accusation publique, réclusion, ... Les collaborateurs du bimensuel ont aussi leur part de répression certains lecteurs sont emprisonnés, ... Le pouvoir en place utilise tous les moyens pour réduire en silence la seule source de presse abordant les vrais problèmes du pays



Catholic Priest Nguyễn Văn Lý was muted during court session on March 30, 2007

Cas n° 6 : Le docteur Nguyễn Dan Quê

Le 19 Juillet 2004, le docteur Nguyễn Dan Quê fut condamné à 30 mois de prison pour « avoir porté atteinte aux intérêts de l'Etat sous le couvert de la démocratie ». Il fut arrêté le 17 mars 2003 à Saigon pour

avoir écrit un article sur Internet critiquant le manque de liberté de presse au Vietnam

Auparavant, en 1991 ; le docteur Nguyễn Dan Quê a été condamné à 20 ans de prison pour avoir réclamé des élections libres et le multipartisme au Vietnam.

Cas N° 7 : La Metteur en Scène Song Chi

La metteur en scène Song Chi a perdu des contrats avec la compagnie TFSn filiale de la chaîne de télévision HTV (appartenant à la ville de Ho Chi Minh Ville) pour avoir exprimé ses points de vue sur le Web, et participé aux manifestations de protestation contre l'occupation chinoise des archipels Spratleys et Paracels. Elle expliquait cela dans un entretien de la radio RFA (France)

Le 2 du mois dernier, j'ai rencontré M. Nguyễn Việt Hùng, directeur de TFS, qui m'annonçait que les services de sécurité ont proposé à la Direction de la Compagnie d'annuler tous les contrats avec moi, pour des raisons politiques, pour des écrits sur le Web et pour des relations avec des personnages politiques plutôt douteux

Cas n° 8 : Le Cercle de Journalistes Indépendants

Le journaliste indépendant Nguyễn Văn Hai, né en 1953 à Hai Phong, plus connu sous les pseudonymes Hoàng Hai et Dieu Cay, a fondé le Cercle des Journalistes Indépendants pour rassembler tous ceux qui veulent décrire la réalité vietnamienne, exprimer les préoccupations des gens du peuple, exprimer la colère des expropriés sans juste compensation, des opprimés par le pouvoir totalitaire des communistes vietnamiens. Ces articles sont publiés sur le site Dân Bao. Dieu Cay exploite un deuxième site où il exprime ses opinions sur la société vietnamienne d'aujourd'hui et où il publie aussi ses lectures préférées. Il participe aussi aux manifestations contre l'occupation chinoise des archipels de la mer

de Chine. Suite à cette participation, il fut convoqué plusieurs par la sécurité nationale, souvent à des heures indues, qui lui demande de renoncer à ses activités de militant. Il fut arrêté le 9 Avril 2008 et fut accusé de fraude fiscale. Le 10 septembre 2008, il fut condamné à 2 ans et demi de prison ferme. Plusieurs organisations de défense des Droits de l'Homme, dont Reporters Sans Frontière ou le Réseau Vietnamien pour les Droits de l'Homme, réclament sa mise en liberté sans condition

La journaliste Duong Thi Xuân est membre du Cercle des Journalistes Indépendants à Hanoi. Elle a souvent été interrogée par les forces de sécurité, quelquefois battue, surtout depuis qu'elle participe aux mouvements de lutte contre les oppressions. En 2006, elle fut victime d'un accident provoqué par les forces de sécurité sur l'avenue Thanh Niên près du lac de l'Ouest, pour l'empêcher de participer au mouvement luttant pour la démocratie au Vietnam. En Août 2006, son domicile fut perquisitionné, son ordinateur confisqué, et elle même interrogée plusieurs jours au bureau des forces de sécurité sis au 87 Pho Tran Hung Dao, Hanoi, ceci suite à sa participation en tant que membre fondateur, avec l'écrivain Hoang Tien et le journaliste Nguyễn Khắc Toan, du magazine Tu Do Dân Chu.

Cas N° 9 : Limogeage du Rédacteur en Chef du journal Dai Doan Ket

Le 27 octobre 2008, le Comité Central du Front de la Patrie annonce le limogeage de MM Ly Tien Dung, rédacteur en chef du journal Dai Doan Ket ainsi que celui de son adjoint M. Dang Ngoc pour violation de la loi sur la presse

Le journal Dai Doan Ket a pendant

plusieurs jours de suite publié des articles contraires à la ligne du Parti

- La lettre du général Vo Nguyễn Giap aux dirigeants du Parti pour exprimer son différend sur le projet qui consistait à démolir l'actuel siège de la Chambre des députés pour le reconstruire dans le site historique du palais royal
- L'essai intitulé « Il faut supprimer les protections politiques » du Révérend père Nguyễn Thiên Cẩm (membre du Comité Central du Front de la Patrie, vice président du Comité pour l'unité des religions)
- Plusieurs articles des journalistes Thai Duy et Huu Nguyễn commentant la situation politique du Vietnam

Cas n°10 : Tabassage du journaliste Ben Stocking (AP) dans l'exercice de ses fonctions

Le 19 Septembre 2008, le représentant de l'Associated Press à Hanoi, M. Ben Stocking a été frappé, étranglé pour avoir couvert la prière publique des catholiques aux abords de l'ancienne nonciature de Hanoi. Bien que blessé à la tête, il a été retenu plus de heures au poste des forces de sécurité où il fut encore brutalisé. Sa blessure à la tête nécessite 4 points de suture

De multiples d'autres cas de violation de la liberté d'expression et de la liberté de presse ont été commis contre le père Phan Văn Lợi, le vénérable Thích Thiện Minh, le vénérable Thích Quảng Độ, Lê Trí Tuệ, le professeur Nguyễn Chính Kê (2006) le professeur Hoàng Minh Chính, maître Lê Quốc Quân, Nguyễn Xuân Nghĩa, Phạm Quế Dương, docteur Nguyễn Đan Quế (2004), Lê Quang Liêm, Vũ Hùng, mlle Phạm Thanh Nghiê, le journaliste Nguyễn Vũ Bình, maître Lê Chí Quang,

docteur Phạm Hồng Sơn, le journaliste Nguyễn Khắc Toàn (2003), Phạm Bá Hải, Trương Quốc Huy, Trần Thiên Lộc, Nguyễn Ngọc Quang, l'ingénieur Bạch Ngọc Dương, mme Phương Thy, le ministre du culte Nguyễn Hồng Quang, mlle Quỳnh Trâm, Trần Quốc Hien, le ministre du culte Phạm Ngọc Thạch., maître Nguyễn thị Thùy Trang, l'écrivaine Trần Khải Thanh thủy, Hồ thị Bích Khương, Phan Thanh Hải,, Lê Thanh Tùng, Lương Văn Sinh, Phạm thị Ứng, Ngô Mai H, Vũ Hoàng Hải, Bùi Chat, Quốc Dung, Uyên Vũ, Anh Bằng, Lê Hào, Đức Hội, Tạ Phong Tan, Đào Văn Thụy, Nguyễn Phương Anh, Nguyễn Trung Linh, Phạm Văn Trội, Nguyễn Đức Chính, Ngô Quỳnh, Trần văn Thạch, Trần Đức Thạch ,Nguyễn văn Tuc, l'écrivain Hoàng Tiến, vũ cao Quận, le père Chân tín, le père Nguyễn Hữu Giải, Trần Khuê, Bùi Minh Quốc, Hà Sĩ Phu, le vénérable Thích Không Tánh, Nguyễn bá Đăng, Trương quốc Tuấn, Lưu thị thu Duyên, Lưu thị thu Trang, Lê thị Kim Thu, Nguyễn Ngọc Quang, Phạm bá Hải, Vũ Hoàng Hải .Dương thị Xuân, Lê Xuân Kính, Phan Thanh Hải, Nguyễn Văn Bình, Nguyễn Thanh Giang, Nguyễn hải chiến, Nguyễn văn Hải, Bùi kim Thành etc...

3 - Violation des droits de réunion, d'association

3.1 Les droits de réunion et d'association selon les lois internationales

Les droits de réunion et d'association sont des droits fondamentaux de l'homme, ils sont clairement définis dans les articles 21 et 22 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et dans les articles 20 et 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Une équipe forte au service des citoyens

De la compétence et de l'expérience
De la vision et de l'action positive
Des résultats concrets

L'Équipe Tremblay.

Pour un plus grand dynamisme
et une meilleure qualité de vie
pour les Montréalais. Pour une
métropole d'avant-garde, inclusive
et ouverte sur le monde.



Gérald TREMBLAY
Maire

VARSOVIE et le SPHINX

une commémoration.

Alicja Myszkowska



Septembre - fin des années 40.

Un soir d'automne comme tant d'autres. Une foule d'émigrés se presse vers la rue Legendre près du Parc Monceau à Paris. Le club de discussion d'un ancien Ambassadeur de Pologne à Moscou* d'avant guerre, présente une conférence sur le Soulèvement de Varsovie de 1944. Pour la plupart d'entre nous, enfants et adultes, le Soulèvement est déjà devenu un monument : un symbole de courage et de fierté, la contrepartie de la misère de l'Apatride ou du Réfugié politique aux abois courant après une carte de travail dans le Paris appauvri d'après guerre. Un Monument virtuel avant la lettre, dénonçant tout autant les exactions nazies que l'imposture du pouvoir soviétique en Pologne.

Au 2^e étage du club des Anciens Combattants, l'historien attiré**, émacié par la maladie, se lève les yeux brillants de fièvre, tremblant de colère. À la surprise générale, il s'en prend au Gouvernement Polonais de Londres pour avoir laissé faire ou ne pas avoir voulu donner l'ordre à la Résistance polonaise, l'AK. de ne pas bouger - puisque de toute façon, les Alliés n'avaient nulle intention de venir en aide au Soulèvement !

((Le Soulèvement ? Un désastre humain, national, militaire. Plus de 200.000 morts, une ville détruite en deux mois d'insurrection et deux autres encore de destruction et de ravages à l'artillerie lourde et au lance flammes. Plus grave encore : une grande partie de ceux qui auraient pu représenter l'Opposition au pou-

voir stalinien à venir, se seraient retrouvés à Auschwitz - Oswiecim (en polonais) ou dans des camps de prisonniers de guerre allemands ! ...))

En sortant de la salle, la conférence terminée - dans le silence qui s'était abattu comme une chape de plomb sur la foule -, une toute jeune fille entendit son père murmurer : ((*Sang versé pour la Liberté ne meurt jamais*)) Le Temps semble t-il aura donné raison au vieux militaire, lui aussi comme tant et tant d'autres, sorti un peu plus tôt des camps de prisonniers de guerre. On peut dire aujourd'hui que l'Opposition au communisme stalinien a commencé à se structurer en ces jours d'héroïsme apparemment vain, d'espoir bafoué et de profonde misère.

Le temps a passé. Les Survivants du Soulèvement de Varsovie vont commémorer son 65^{ème} anniversaire au mois d'août de cette année. Après tant d'années que peut-on en dire encore, alors que guerres et génocides monopolisent l'actualité de toutes parts ? « *La Vérité est fille du temps, nous dit Shakespeare* » et, à l'instar d'un paysage qui se serait éloigné de nous, le Temps peu à peu dévoile lentement ses secrets et ses « *gouffres amers* »....

Cependant, laissons cela de côté pour le moment - pour ne pas influencer nos lecteurs. Essayons de broser en quelques traits la situation - telle qu'elle se présentait à l'époque. En 1939, tout au début de la II^e guerre mondiale, la Capitale pouvait déjà s'enorgueillir d'avoir

tenu tête pendant un mois aux troupes allemandes. Un an plus tôt, en 1943, elle avait déjà été le théâtre d'un Soulèvement, à savoir celui du Ghetto. Les survivants de la communauté juive de Varsovie, dans un sursaut de fierté désespérée - bien que ne pouvant espérer aucune aide de l'Étranger et très peu de l'AK., à savoir, d'une Résistance mal armée, ne possédant pas la logistique nécessaire, car spécialisée dans le sabotage sur le terrain (1) - la Communauté juive, disions nous, préférerait mourir debout plutôt que de continuer à se laisser déporter passivement.

La situation géopolitique est très différente en juin-juillet 1944. Du côté polonais, suite à l'incarcération du gén. Rowecki (2) à Sachsenhausen, le haut commandement de l'Armée de l'Intérieur, l'AK., a été remanié peu de temps après le Soulèvement du Ghetto de Varsovie. Il en est de même à Londres depuis l'accident d'avion à Gibraltar du gén. Sikorski chef du Gouvernement Polonais en exil - tous deux disparus de la scène politique en l'espace d'une semaine après avoir protesté en mai contre le traitement infligé au Ghetto - l'un en placardant les rues de Varsovie d'affiches et l'autre à Londres.

Lorsque les deux Armées soviétiques parviennent aux portes de Varsovie et de Cracovie, l'ancienne capitale des Rois de Pologne, pour s'ar-

rêter tout le long de la Vistule, les Forces de l'AK. sur place, à Varsovie, s'élèvent à 40. 000 soldats - tous plus ou moins trop jeunes ou trop vieux. Les hommes en état de se battre étant déjà tombés sur les champs de bataille en septembre 1939 ou incarcérés dans les camps de prisonniers de guerre, il ne reste de combattants encore qu'à l'étranger - en Europe dans les Forces Alliées . En France , nous avons la Division du gén. Maczek, l' Armée du gén. Anders en Italie et la brigade de parachutage du gén. Sosabowski à Arnheim en Hollande. Il nous faut citer encore la marine de guerre ou ce qui en reste et etc... etc... Du côté Soviétique , on trouve la division du gén. Berling - formée d'anciens déportés en URSS et libérés suite à une amnistie.

Cependant, en partant d'Italie, seuls quelques kamikazes isolés, polonais, anglais ou sud-africains, réussirent à jeter du haut du ciel quelques vivres et des armes aux Insurgés. Quand les Américains le feront, il sera déjà trop tard.

Quand au mois de juillet, les Soviétiques appellent Varsovie à se soulever, oubliant Cracovie, l'ancienne capitale qui , pendant la période qui suivra, sera presque totalement préservée, les effectifs de la Wehrmacht à Varsovie se limitent encore aux Soviétiques de Kaminski et aux forces de Dirlenwanger - des criminels allemands - pour atteindre et dépasser progressivement ceux de l'Afrika Corps - corps expéditionnaire allemand commandé par le maréchal Erwin Rommel en Afrique.

Face aux provocations soviétiques, d'une part, et celle d'Hitler par ailleurs qui décrète la conscription d'un grand nombre de Polonais encore valides pour les employer à des travaux de fortification devant servir à repousser les attaques soviétiques, le haut Commandement Polonais, décide le tout pour le tout . Le Soulèvement éclate le 1^{er} août 44 à 17 h

- précédé, d'après des témoins, par une Polonaise de Chopin qui égraine tout à coup ses notes par une fenêtre ouverte.

À noter en passant que lors du Soulèvement de Paris qui eut lieu un peu plus tard soit le 25.8.44, les Américains changèrent leurs plans et envoyèrent immédiatement le gén. Leclerc à la rescousse des Insurgés. Par contre, à Varsovie, le retrait des troupes soviétiques des abords de la Ville fut immédiat . L'action des Polonais qui n'avait été prévue qu'en tant que diversion - les insurgés n'ayant d'armes tout au plus que pour une semaine - va durer 63 jours

Comment dépeindre la foi et le courage déployés de jours en jours, l'immensité des malheurs qui vont s'abattre sur les habitants d'une Ville de femmes, de vieillards et d'enfants sinon en donnant la parole à ses derniers Survivants dont certains vivent encore à Montréal - après leur sortie des camps de prisonniers de guerre ?

Avant de terminer , je voudrais cependant rappeler un fait insolite, quelque peu inattendu à l'heure où à travers le monde tant de femmes sont brimées, dépouillées de leurs droits de femmes adultes, d'épouses et de citoyennes à part entière. Quand enfin les Alliés obtinrent des autorités militaires allemandes, le statut de prisonniers de guerre pour les Insurgés polonais, les femmes ayant combattu à leurs côtés ainsi que celles ayant assumé des fonctions intermédiaires d'agent de liaison et d'infirmières, eurent droit pour la première fois dans l'Histoire au statut de prisonniers de guerre. Malheureusement, ce ne fut pas le cas de celles qui avaient déjà été envoyées un peu plus tôt à Auschwitz avec leurs enfants (3).

Auschwitz - Oswiecim (en Polonais) - un camp qui se trouve à quelque 60 km. de Cracovie - l'ancienne capitale devant laquelle l'Armée du gén.

Joukov depuis 4 mois attend, elle aussi, de recevoir le feu vert pour attaquer. Attend que toute trace du camp soit nettoyé, mais c'est que voilà : le responsable aurait exigé (4) que la Gestapo lui envoie un ordre par écrit et cette dernière aurait refusé !

Nous avons tous lu dans la Presse occidentale que l'Armée soviétique ne savait rien , absolument rien de l'existence de ce camp-là ...

Je me suis servie des cartes de Cartier (II de Guerre Mondiale), de mes souvenirs personnels à Paris, de mes conversations avec mes amies et connaissances ayant «fait» le Soulèvement ainsi que d'un aide-mémoire - des données trouvées dans les travaux qui m'ont été confiés par Barbara Eichelkraut-Pakulska : textes préparés pour la presse belge par des infirmières de L'AK. ayant participé au Soulèvement /par Janina Pierre - Skrzynska (carte), Jolanta Krafft-Grenet et Cécile Gorska-Waslet./

* Ambassadeur de Pologne à Moscou en 1939 - Wlclaw Grzybowski

** Wladyslaw Pobog-Malinowski

1. L'aide de l'AK apportée aux Alliés sera en fait loin d'avoir été négligeable : sabotage de trains de munitions en direction de l'URSS et envoi d'un V2 en pièces détachées en Angleterre etc ...
 2. Arrêté par la Gestapo le Juin 30 1943, après avoir placardé les murs de la ville dénonçant «les traitements infligés aux ethnies» assassiné probablement pendant le soulèvement de Varsovie.
 3. Probablement assassiné le 4 juillet 1943 à Gibraltar - soit à peine une semaine après que le chef de l'AK n'ait été appréhendé par la Gestapo.
 4. Trouvé dans un livre de Garlicki - à retrouver à la Bibliothèque.
-

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Code CNW 01
Courriel – Médias ethniques

Renforcement de l'action communautaire des policiers

Québec investit 3,3 millions de dollars pour favoriser le rapprochement entre les citoyens et les policiers à Montréal

Montréal, le 3 juillet 2009 – La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Yolande James, et l'adjoint parlementaire de M. Jacques Dupuis, ministre de la Sécurité publique, M. Geoffrey Kelley, ont annoncé aujourd'hui un investissement gouvernemental de 3,3 M\$, sur trois ans, qui servira essentiellement à renforcer les liens de confiance et à favoriser le rapprochement entre les services policiers et la population montréalaise. Ils étaient accompagnés de M. Claude Dauphin, président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique, et de M. Yvan Delorme, directeur du Service de police de la Ville de Montréal.

Une meilleure prévention sur le terrain pour des résultats concrets

L'investissement annoncé permettra de réaliser des actions favorisant l'échange, la concertation et le rapprochement dans huit arrondissements de Montréal dont certains secteurs ont un indice de pauvreté et d'exclusion sociale plus élevé. Cette initiative permettra notamment d'organiser des rencontres d'échange et d'information, des journées d'immersion policière, des tournois sportifs, etc.

« Le gouvernement du Québec a la volonté ferme de contribuer à l'amélioration des relations entre les citoyens et les policiers et, pour ce faire, il appuie la Ville de Montréal et les autorités policières. Cette volonté de rapprochement aidera à établir une plus grande harmonie dans nos quartiers et à renforcer la confiance réciproque entre les policiers et les citoyens, particulièrement les jeunes », a déclaré M^{me} James. L'engagement du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles s'inscrit dans le cadre de deux plans gouvernementaux : la *Stratégie d'action jeunesse* et *La diversité : une valeur ajoutée*. Ces plans soutiennent des actions qui visent notamment à favoriser la pleine participation des personnes de toutes origines à la vie québécoise.

Le Service de police de la Ville de Montréal pourra ainsi doter huit arrondissements d'effectifs policiers additionnels. Il procédera également au recrutement d'agents de concertation civils qui viendront appuyer et conseiller les policiers dans l'accomplissement de leur travail. Ces agents civils, issus du milieu, mettront leur expérience et leurs relations avec la communauté au service des policiers travaillant en tandem avec eux.

« L'embauche de plusieurs nouvelles ressources permettra d'améliorer la communication entre les différents intervenants du milieu. Toujours dans une perspective de prévention, le suivi quotidien de la situation va aussi permettre de mettre en place rapidement les actions les plus appropriées », a déclaré M. Kelley.

La possibilité d'étendre ces actions à d'autres arrondissements de Montréal, et même à d'autres villes, pourrait être envisagée. Les arrondissements actuellement visés sont :

- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension;
- Montréal-Nord;
- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce;
- Le Sud-Ouest;
- LaSalle;
- Ahuntsic-Cartierville;
- Saint-Laurent;
- Pierrefonds-Roxboro.

L'investissement gouvernemental permettra également de soutenir les activités du programme *Échange Jeunesse* et du projet *COOP* (Collaboration optimale entre les organismes partenaires).

Agir ensemble pour le changement

Cette initiative a vu le jour grâce au travail concerté du ministère de la Sécurité publique, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et de la Ville de Montréal.

« C'est notre responsabilité à tous, gouvernement, Ville, services policiers et citoyens, de créer des conditions favorables à l'établissement et au renforcement des liens de confiance », a rappelé la ministre James. Les contacts et les échanges positifs auront un effet bénéfique, notamment auprès des jeunes, qui pourront démystifier les pratiques policières et atténuer les préjugés, ainsi qu'auprès des policiers, qui pourront mieux comprendre la réalité des communautés culturelles, et des jeunes en particulier, et améliorer leurs interventions.

« La Ville de Montréal se réjouit grandement de la participation financière du gouvernement du Québec afin de soutenir les efforts de concertation et de prévention que nous déployons depuis plusieurs années. Ces nouvelles sommes nous permettront de renforcer notre travail pour assurer que Montréal demeure la ville la plus sécuritaire en Amérique du Nord », a déclaré le président du comité exécutif de Montréal, M. Claude Dauphin.

Rappelons que la ministre Yolande James a donné, en mai dernier, le coup d'envoi du programme *Valorisation jeunesse – Place à la relève* qui offrait 600 emplois d'été aux jeunes des communautés culturelles. D'autres actions sont attendues à l'intérieur de ce programme.

- 30 -

Source : Élisabeth Moreau
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
514 873-9940

Renseignements : Anne-Frédéric Laurence
Direction des affaires publiques et des communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
514 940-1630

Renforcement de l'action communautaire des policiers



La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Mme Yolande James, s'adressant aux journalistes le 3 juillet dernier. Les autres porte-parole sont : MM. Yvan Delorme, directeur du Service de police de la Ville de Montréal, Claude Dauphin, président du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de la sécurité publique, Pierre Arcand, ministre des Relations internationales et député de Mont-Royal, et Geoffrey Kelley, adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique.



Yolande James a présenté l'investissement du gouvernement du Québec pour favoriser le rapprochement entre les citoyens, particulièrement les jeunes des communautés culturelles, et les policiers.

La ville de Québec : renaissance d'un joyau

Finis, le temps de la « Vieille capitale », cette ville est désormais le fleuron de la créativité.

Aujourd'hui, les touristes ne se contentent plus de paysages grandioses et de la gastronomie de haute voltige. Ils recherchent la rareté et l'exception dans tout ce qui fait la spécificité d'une région ou d'un pays. Le patrimoine culturel, la nature et l'hospitalité des habitants sont les principaux atouts du tourisme. Mais de nos jours, la surexploitation des sites touristiques naturels et culturels confrontent les pays touristiques à un grand dilemme, celui de maximiser leurs profits tout en gardant le cap sur le développement durable et la qualité de vie. Le défi pour les grandes villes est de taille, et consiste à trouver le meilleur compromis possible entre les aspects économiques, culturels, sociaux, écologiques et éthiques. Ces valeurs, reconnues comme essentielles, serviront de tremplin à la valorisation de tous les patrimoines. C'est ce que les grandes villes tentent de réussir, tout comme le fait la ville de Québec.

C'est à la faveur d'ambitieux projet de reconstruction et de revitalisation du quartier Saint-Roch que la ville a gagné en maturité, et pris son envol. Mais il a fallu attendre les années 1990-2000 pour que s'opère le grand changement, et que la ville passe de son statut de « vieille capitale » à celui d'une ville moderne tournée vers le monde, où la créativité et l'audace explosent avec brio.

Renaissance, par ses tables gourmandes, ses hôtels « Trendy », et le dynamisme de son maire, elle s'affirme, et fait valoir tous ces atouts. Belle et invitante, la Ville de Québec en a séduit plus d'un, et a ravi bien de touristes aux autres grandes villes. Dès lors, des touristes et des artistes venant du monde entier se pressent



Kheira Chakor

et s'alignent, pour venir égayer et savourer ses nuits d'été. Une ville qui se révèle au fil de ses audaces culturelles et festives. Un florilège d'inventivité : c'est ce qu'elle offre au voyageur et touriste moderne. Une virée hors du commun qui laisse sa trace et marque les esprits. On y est logé superbement, nourrit savamment et divertit de mille et une façons.

Que ce tour d'horizon de la ville de Québec soit engageant, et suscite le goût de la découverte et de l'appropriation de sa culture. C'est en découvrant, une ville, un pays qu'on développe son attachement et son sentiment d'appartenance à son milieu de vie, et à son environnement.

Des hôtels au décor minimaliste pour un maximum de confort

L'hôtel Pur, la sobriété du confort s'aligne avec la pureté des lignes de son décor. Situé dans le quartier historique de Saint-Roch, l'hôtel est à quelques encablures de tous les pôles d'activités, et à proximité de la magnifique église néo-gothique Saint-Roch. Sa carrure est impressionnante, et les courbes de son entrée dérobée gardent bien son secret. Un secret qui se dévoile en passe-muraille. Son cœur moderne, issu d'un design minimaliste aux lignes épurées et sophistiquées, allie la sobriété au confort d'un environnement dépouillé et invitant. Un minimum d'ameublement pour un maximum de confort et de convivialité.

Portrait

La pièce maîtresse des chambres est son très grand lit blanc, flanqué de ses quatre grands oreillers tout aussi blancs, qui vous invite pour une longue nuit de sommeil réparateur. La literie, accueillante et duveteuse, est enveloppante pour vous préparer à la détente, et au plein d'énergie. La blancheur ouatée s'harmonise admirablement avec les lignes géométriques sombres qui courent tout le long du parquet et viennent souligner les encoignures du mobilier. Pur a réinventé l'art de recevoir le voyageur pressé, en lui offrant toutes les commodités pour lui permettre de profiter au maximum de son séjour. Aujourd'hui, c'est un des meilleurs endroits de la capitale pour négocier une bonne nuit de sommeil alors que la ville, à travers de grandes baies, vous prend dans les bras, avec la bénédiction de Saint-Roch.

L'Hôtel-Musée des Premières Nations à Wendake et son restaurant haut de gamme La Traite, situé en plein cœur du village Huron-Wendat et à quelques kilomètres de Québec, a de l'avenir. Le luxe dans ce complexe est dans la simplicité et le naturel de ses matériaux, mais pas seulement. Ce qui fait son cachet et son authenticité, c'est sa source d'inspiration huronne, son site en bordure de la rivière Akiawenrahk (rivière Saint-Charles), et ses jardins de plantes aux vertus culinaires et médicinales. L'hôtel, tout en offrant le gîte et une cuisine traditionnelle aboutie, initie le visiteur à l'histoire mouvementée des Premières Nations, et à toute la culture qui a jalonné leur vie. L'accueil y

est chaleureux et les chambres, meublées de matériaux nobles où la fourrure côtoie le bois sous toutes ses formes, sont d'un confort chaleureux et apaisant. Kwe Kwe! (bienvenue) à Wendake.

La gastronomie, les grandes tables au rendez-vous

Côté gastronomique, la ville de Québec s'est plus d'une fois fait un nom et se classe parmi les villes les plus prometteuses et des plus audacieuses. La créativité est de mise, pour tout ce qui est cuisine du terroir, nouvelle cuisine déstructurée, et vibre au diapason de l'audace des grands maîtres, et toutes les grandes étiquettes du monde gastronomique.

Le Café du Monde au bord du fleuve Saint-Laurent, le paradis de la «branchitude», offre une table gourmande à souhait où le service prend du galon.

L'Utopie : les menus se déclinent autour d'une thématique qui associe couleurs et saveurs. Lors de mon passage, c'est la carotte, dans toutes ses parures, qui a eu ses lettres de noblesse. Dans l'assiette, les saveurs épousent les couleurs, et s'offrent en palette pour recueillir l'assentiment et l'assouvissement de tous les sens. La carotte se fait mousser, embobiner, rouler sous forme de billes, étaler en tapis, et pour finir, vole en éclats dans votre palais, et y laisse un goût d'inachévé! C'est en sons, en parfums et en musique que la cuisine du restaurant *L'Utopie* s'offre à vous, se déguste et se savoure, embusqué derrière des bosquets de troncs d'arbres qui font office de paravent.

Des spectacles vivants, et en interaction avec le public

Si l'été est un moment propice pour montrer son savoir-faire, chacune de ses activités culturelles et artistiques est choisie avec soin et invite à la célébration. La ville déborde de vitalité. Tout est mouvement et dynamique. Les spectacles vivants hautement artistiques, assurés cet été et pour cinq ans par *Le Cirque du soleil*, conjugués au potentiel des infrastructures d'accueil et au patrimoine culturel et gastronomique, sont un atout majeur, pour le développement de la ville et le tourisme durable.

Le Moulin à images produit et conçu par Robert Lepage et sa compagnie

Ex. Machina a mis depuis longtemps la gomme dans ses créations et prouesses technologiques. Ce spectacle-événement majeur, qui a souligné le 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec, a été reprogrammé pour une deuxième saison consécutive dans le Vieux-Port de Québec. Cette œuvre a retrouvé un second souffle avec 20% de nouveaux contenus, une optimisation de la qualité du son et de l'image, et une atténuation de certaines nuisances sonores.

Cette méga projection architecturale en sons et lumières a été, de par la taille de son écran, gratifiée en 2008 du record Guinness. Projetée sur les ventres sagement alignés des silos à grains de la Bunge, une surface équivalant à environ 25 écrans IMAX, le verbiage multimédia se fait insistant et mutin.

Le moulin à images, dans un registre différent, égrène mélodieusement et

dans le miroitement de l'eau du bassin Louise, les pans de l'histoire de la ville de Québec. Le chiffre 4 étant la symbolique des 400 ans de la ville : son histoire défile sur l'écran géant, en empruntant 4 chemins : le chemin d'eau (découverte de Québec); le chemin de terre (le défrichage et l'installation sur les terres); le chemin de fer (l'industrialisation et voies de communication); et le chemin de l'air (le déplacement en ballon et en avion, les communications, la radio, et l'ouverture sur le monde).

Tout est lumière et subliminaire, les angles et les vides des murs n'ont plus de secrets pour les artisans de l'image. Patrice, un membre de l'équipe me dit avec humilité, et dans une pirouette : « Vous savez nous ne sommes que des artisans, il y en a qui ont fait des Stradivarius ». Et je réponds : « Il est l'artisan de l'harmonie du Stradivarius, tout comme vous l'êtes avec l'image! ». Quelle belle modestie pour cette équipe qui a su, avec dextérité et simplicité, charmer et embarquer tous ceux que la vie inspire et passionne. Sur le site, Robert Lepage, son équipe et le maire Régis Labeaume, nous ont gratifié de leur présence et expliqué aimablement, ce qui faisait notre étonnement et notre emballement. Enjoué et fier, monsieur Régis Labeaume se fend d'un : « C'est beau dit-il! » Rassuré d'avoir, une fois de plus, honoré sa promesse de « rendre la ville de Québec la plus attrayante et la plus performante au pays ». Et, c'est ce qu'il fait avec passion, fougue et détermination.

De leur passage, les touristes, fascinés, gardent un formidable goût de la l'aventure, du tourisme réinventé, et où le patrimoine architectural cède le pas au patrimoine vivant. Tous les goûts sont dans la nature mais Québec vous en met plein la vue et plein les ouïes. La Ville de Québec imprime sa marque définitive sur la carte des grandes villes touristiques. Décidément La ville de Québec décoiffe!

Quelques liens pour vous guider

Office du tourisme de Québec www.quebecregion.com
<http://www.hotelpremieresnations.ca/>
<http://www.hotelpur.com/en/index.php>
<http://www.lacaserne.net/index2.php/exmachina/>
<http://www.restaurant-utopie.com/>

Le charme de la Polonaise Malgorzata Kubala séduit au Canada

La tournée qu'a effectuée la cantatrice Malgorzata Kubala au Canada n'est pas passée inaperçue notamment dans la communauté polonaise, selon ce qu'a rapporté l'Agence de presse «Média Mosaïque».

La présence de cette grande cantatrice polonaise au Canada au cours du mois de juin 2009 constitue une preuve supplémentaire de l'engagement du nouveau consul de la Pologne dans la métropole québécoise, Tadeusz Zylinski, en faveur de la culture.

En effet, pour donner une nouvelle impulsion aux relations liant la Pologne à Montréal, M.Zylinski, dans des déclarations qu'il avait faites à nos micros, affirmait vouloir faire de la promotion culturelle un thème majeur, voire la priorité de son mandat à titre de consul.

Lors de sa prestation, la soprano Malgorzata Kubala, accompagnée magistralement par la pianiste Justina Gabzdel, avait interprété, pour la première fois, six compositions de Frederik Chopin avec les textes de Pauline Viardot (1821-1910) grande amie de ce premier.

Une interprétation qui a rejoint l'assistance dans les tripes. Au crédit de Mme Kubala, une gamme vocale quasiment proche de la perfection, sans oublier le côté théâtral très présent qui personifie l'art de la cantatrice.

Pour certains, sa voix chaleureuse et puissante a donné une expression lyrique évidente aux œuvres de Chopin. L'intro, qui s'est déroulée uniquement en polonais, avait pris trop de place comparativement au temps imparti à la prestation des deux artistes.

Erreur qui a été corrigée lors du concert qui s'est tenu par la suite dans la capitale fédérale canadienne où les deux artistes ont été invitées à performer à l'ambassade de la Pologne à Ottawa et au Centre Interculturel à Rawdon.

À Ottawa, et pour le plus grand plaisir des spectateurs, l'intro-



duction a été très brève et s'était déroulée dans les deux langues officielles du Canada. Rien à reprocher également côté conception et direction artistique du concert.

Soulignons enfin que la soprano Malgorzata Kubala et la pianiste Justina Gabzdel ont doublement fait salle comble à Montréal et à Ottawa. Grâce aux deux artistes, les admirateurs de Chopin ont été visiblement enchantés, a constaté un journaliste de l'Agence de presse «Média Mosaïque».

Photo MEDIAMOSAIQUE.COM Cr Zénon Mazur : (la soprano Malgorzata Kubala, accompagnée magistralement par la pianiste Justina Gabzdel)

L'âne du petit Didier

Le petit Didier achète un âne à un vieux fermier pour 100 dollars.

Le fermier doit livrer l'âne le lendemain mais justement, le lendemain...

- Désolé fiston, mais j'ai une mauvaise nouvelle: l'âne est mort.
- Bien alors, rendez-moi mon argent.
- Je ne peux pas faire ça. J'ai déjà tout dépensé.

- OK alors, vous n'avez qu'à m'apporter l'âne.
- Qu'est-ce que tu vas faire avec?
- Je vais le faire gagner par un tirage au sort à une tombola.
- Tu ne peux pas faire tirer un âne mort!
- Certainement que je peux. Je ne dirai à personne qu'il est mort.

Dans sa situation, le fermier se dit qu'il ne peut pas vraiment refuser.

Il amène donc l'âne au petit Didier.

Un mois plus tard, il revient voir le petit Didier :

- Qu'est devenu mon âne mort ?
- Je l'ai fait tirer au sort. J'ai vendu 500 billets à 2 dollars : Cela m'a fait une recette de \$1000 !!!!!
- Et personne ne s'est plaint ?
- Seulement le gars qui a gagné. Je lui ai alors rendu ses 2 dollars...

Fryderyk Chopin-Pauline Viardot

amitié amoureuse



Malgorzata Kubala

Les chefs-d'œuvre les plus remarquables de la musique instrumentale du compositeur polonais Frédéric Chopin sont maintenant présentés dans le monde entier. Polonaises, mazurkas, valse, nocturnes et préludes font partie de répertoire des meilleurs pianistes au monde. Beaucoup moins connus, en particulier à l'extérieur de la Pologne, on trouve ses polonaises, ses chansons originales sur des textes de poètes polonais. En revanche, restent tout à fait inconnues mazurkas pour piano seul, dont la ligne mélodique et le mot sont de Pauline Viardot-Garcia. Celle-ci a été l'un des plus proches amis de Frédéric Chopin. Elle est fille du chanteur espagnol Manuel Garcia et soeur de la célè-

bre Prima Donna de l'époque de Maria Malibran. Elle jouit d'une réputation exceptionnelle d'interprétation. Elle semblait également propre à la composition. Souvent reçue chez George Sand à Nohant, elle étudiait les œuvres de Chopin, sous l'œil vigilant du compositeur. Son amour de la musique du compositeur polonais était si grand que lors de l'apprentissage de ses chansons originales, elle apprit la langue polonaise. Au tournant des années 1857 et 1858 elle est venue à Varsovie en tournée. Elle se produisit en concert. Elle y interpréta des chansons en polonais. Fascinée par les mazurkas, elle tradui-

sit, avec l'approbation de Chopin, une douzaine d'entre elles pour voix et piano. Ainsi, Louis Pomey a présenté en concert une série de douze transcriptions de texte français. Les mazurkas transcrites ont été présentées entre autres à Paris, ainsi que lors du fameux dernier concert de Chopin à Londres. Il y a acquis une reconnaissance ravie de sa musique. La combinaison d'une «note anglaise» comme la base des mazurkas de Chopin avec la participation de Viardot-Garcia est un parfait exemple de

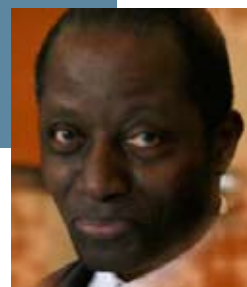
l'universalité du langage musical. Chopin lui-même approuva et promut cette façon de faire.



Malgorzata Kubala
soprano colorature

Seun Kuti Et Egypt 80, “Many Things”

Yves Alavo



Seun, de son nom complet Olu-seun Anikulapo Kuti, arrivera sur scène quand tous les 17 autres membres de son clan y seront. Impossible se dissocier l'authenticité du nom de l'artiste, le nom revisiter de l'orchestre ou du collectif ainsi que le nom du CD explosif, dans la pure tradition héritée de Fela Ransome Kuti, père mythique de cette famille de musique Funk, puissante expression de la révolte africaine face aux corruptions, face aux compromis et contre toutes les aliénations congénitales qui lient certains régimes africains aux éternels capitalistes et aux impérialistes de tout crin, sous toutes les latitudes.

Il est indispensable de noter qu'en lever de rideau, le Groupe H'Sao

nous a offert un concert d'environ une heure, de plaisirs, de voix nobles et harmonieuses. Un concert de musique nuancée et léchée support à des voix chorégraphiées en teintes traditionnelles mixées aux tonalités du « spoke word » et du slam urbain.



Pour revenir au show de Seun Kuti, les cuivres font l'intro, un à un les musiciens du clan Kuti atterrissent sur la scène du Métropolis. Musique mobile, musique croissante et d'une force qui martèle toutes

les notes de la contestation et des luttes pour la justice. Musique qui s'enrichit, de percussions équatoriales, musique qui s'élève grâce aux arpegges des guitares solos et des basses rythmant les discours mélodiques comme autant de messages aux publics du monde.

Ce soir, Montréal danse dans la foulée de cette tradition du clan Kuti : la famille Kuti, originaire de la ville d'Abeokuta (comme celle du général dictateur Obasanjo), de même que celle du prix Nobel de littérature Wole Soyinka, qui est l'oncle et l'ami de Seun. Faisons un peu d'histoire. Bien avant de se refaire une virginité par les urnes, le Général Obasanjo, devenu président du Nigeria à l'issue d'un putsch en 1977, organisa aussitôt l'assaut meurtrier, par plus de mille hommes armés, contre la demeure de Fela, que ce dernier avait proclamé « République indépendante de Kalakuta », et où aujourd'hui encore vivent Seun Kuti et les musiciens de l'orchestre Egypt. 80.

La musique qui nous fait vibrer dans cette soirée chaude et sensuelle, est nourrie de tant de faits et de légende : la grand-mère de Seun, Funmilayo, était la plus célèbre militante des droits de l'hom-



L'EXPERT IMMOBILIER
L'expert Immobilier Agé 40

**INVESTIR EN IMMOBILIER
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

GÉRARD PHILIS
agent immobilier
tél. : 514 581 6266
g.philis@bellnet.ca



Vous pouvez être propriétaire et habiter un condominium, un logement unifamilial ou en duplex dès votre arrivée avec une résidence de moins 36 mois ou plus - un emploi depuis 3 mois à temps plein - une mise en fonds de 3%

me et du féminisme au Nigeria. Elle est morte des suites de sa défenestration par les troupes d'Obasanjo.

La chanson satirique qui donne son titre à l'album, « Many Things »

(« Nous avons fait beaucoup de choses ») démarre sur un extrait d'un discours enregistré d'Obasanjo. Elle résume bien le bilan des 30 ans de son règne en pointillé : « ils ont construit des ponts magnifiques, mais en dessous les gens n'ont toujours pas d'autre solution que de boire l'eau dans laquelle ils viennent de pisser ». De tels propos disent tout le désarroi ainsi que la nécessité de pouvoirs publics au service des peuples et la tragique absence d'une société civile authentique dans un système social démocratique. Seun, à vingt-cinq ans, est donc le digne héritier du militantisme irréductible de Fela Kuti. Il a d'ailleurs repris à son compte le deuxième prénom yoruba que s'était attribué son papa : Anikulapo (« j'ai la mort dans mon carquois »).

Prenez et écoutez le disque « Many Things », une transe vous gagne, transe mentale et transe viscérale, transe des pulsions harmoniques et des cuivres, tambours et djembés qui enracinent une mélodie réaliste et efficace. Les chansons de Seun Kuti sont autant de flèches qui ne manqueront jamais leurs cibles : corrompus, corrupteurs, oppresseurs. À l'exception de l'érotique « Fire Dance », tous les titres de ce CD sont des pam-



phlets ravageurs contre la corruption et l'incurie des dirigeants africains : « Think Africa », « Many Things », « Na Oil »,

« African Problems ».

Seun participe aux côtés de Yousou N'Dour à un grand projet de lutte contre la malaria, et « Mosquito Song » explique que les gouvernements, par leur négligence en matière d'hygiène et en ignorant les besoins essentiels en soins de santé et de services sociaux des populations, sont responsables de ce fléau qui tue plus que le sida, la malaria. Au style de chant énergique et tonitruant de Fela, Seun ajoute une rage rythmique héritée du rap : il cite d'ailleurs parmi ses héros Chuck D, Dr Dre ou Eminem.

La magie de l'« afrobeat » est en marche, cette machine délirante et implacable qui nous emporte sans qu'il soit possible d'y échapper ne fut-ce qu'une seconde. La section rythmique est vraiment

saisissante : le bassiste Kayode Kuti (aucune parenté avec Seun) est l'une des surprises de ce CD ; quant au batteur, Ajayi Adebisi, il n'a rien à envier aux plus grands du jazz contemporain. À l'instar d'un Al Foster ou d'un Paco Séry. Les deux guitaristes aux sons très contrastés - David Obanyedo et Alade Oluwagbemiga - tressent des riffs envoûtants qui servent de trame à l'ensemble. Les deux trompettistes - Emmanuel Kunnuji et Olugbade Okunade - sont d'excellents solistes (« Many Things », « Mosquito Song ».

Ainsi, dix ans après la mort de Fela, l'orchestre dont il était si fier lui survit, et il ne fait aucun doute qu'il serait heureux de ce qu'en a fait son fils, et du chanteur qu'il est devenu.

Avec Seun, Egypt 80 est plus explosif que jamais avec ses combinaisons de cuivres, de claviers, de percussions, de guitares et de chœurs. Nous sommes parfois sous l'influence de la Rumba des années post deuxième guerre mondiale, nous vibrons aux accents du High Life des années soixante mé-tissé de djou-djou Music à la King Sonny Adé. Même s'il reprend des thèmes de son père dont certains inédits, n'ont jamais été enregistrés de son vivant, Seun Kuti innove avec ses propres compositions d'afro beat percutant additionné de hip hop et de rap. Ces dernières années, Seun qui a parfait ses connaissances musicales à Liverpool, a tourné un peu partout dans le monde.

EXPOSITION

Jean De Marre aquarelles

«d'amour et d'eau fraîche»



du 14 au 30 septembre 2009
Vernissage le mercredi 16 avril à 18 h
Librairie Monet
GALERIE NORMANDIE
2752 de Salaberry, Montréal